



**AGIR** pour la  
**BIODIVERSITÉ**

Actualités – Mardi 11 février 2014

## J-5 avant la conférence de presse anti Ch'ti Fox days !

**Du 17 au 23 février dans le département du Nord, pendant une semaine de soi-disant « régulation », des chasseurs, piégeurs, louvetiers et déterreurs vont détruire, par simple loisir, jours et nuits, tous les renards qu'ils pourront ! Et ce n'est pas tout : le département de l'Essonne lui emboîte le pas !**

En réaction, plusieurs associations de protection de la nature se sont mobilisées : ASPAS, GON, Fondation Brigitte Bardot, Les naturalistes de la Gohelle, GON, RAC, LPO Nord et LPO France. **Une conférence de presse se tiendra samedi 15 février à 14h au Café Citoyen à Lille en présence d'Emmanuel CAU, Vice-Président du Conseil Régional du Nord-Pas-De-Calais.**

Pour rappeler combien le renard est un animal utile à la collectivité et au monde agricole par son rôle de limitation des rongeurs et de régulateur des écosystèmes qu'il occupe, des experts viendront s'exprimer et répondre aux questions des journalites :

- Jean-Marie Gourreau, vétérinaire, spécialiste de l'échinococcose, membre du CNPN
- Denis-Richard Blackburn, docteur en écoéthologie à Paris-V et en ethnozoologie au MNHN, attaché au MNHN, auteur de nombreux ouvrages et articles scientifiques sur le renard roux
- Les responsables des associations de protection de la nature partenaires ( ANG - ASPAS - Fondation Brigitte Bardot - GON - LPO - RAC).

La LPO Nord et la LPO France appellent à la mobilisation et vous invitent à en parler autour de vous !

**Par ailleurs, le Préfet de l'Essonne consulte le public sur le projet d'arrêté portant destruction à tir de renards sur diverses communes de l'Essonne. Cet arrêté, s'il est adopté, autorisera la destruction des renards dans une quarantaine de communes du département, de jour comme de nuit et par tout moyen.**

**Le projet d'arrêté est consultable ICI.**

**Vous pouvez participer en envoyant votre avis à cette adresse : [ddt-consultation-chasse2014-se@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-consultation-chasse2014-se@essonne.gouv.fr)**

**La consultation est ouverte jusqu'au 12 février 2014 inclus.**

**Mobilisez- vous, parlez-en autour de vous et exprimez-vous contre la destruction des renards dans l'Essonne !**

Ces destructions sont d'autant plus graves qu'elles permettent des dérogations aux règles générales de l'administration : les tirs sont autorisés au-delà de la période de chasse, le jour ET la nuit, et depuis les chemins ouverts à la circulation publique. Au nom d'une protection des « efforts » cynégétiques, ces dispositions portent même atteinte à la sécurité publique !

Devons-nous rappeler tous les bienfaits du renard, tant au regard des équilibres biologiques que des activités humaines ? Son rôle de prédateur de rongeurs en fait un auxiliaire essentiel de l'agriculture, mais également un agent sanitaire qui élimine les animaux morts ou malades.

Indépendamment de toute utilité des renards, comment justifier la mort de dizaines, de centaines d'animaux pour la seule satisfaction d'un divertissement macabre aussi discutable ?

Le renard est un être vivant intelligent et sensible, parfaitement apte à ressentir la souffrance. Parce qu'il est un animal social, pour élever sa progéniture et entretenir des relations avec ses congénères, il est doté d'un système cognitif et sensoriel complexe. En effet, éprouver la faim, le froid, la peur ou encore le contentement chez d'autres que soi, est une fonction indispensable aux animaux sociaux, leur dénier cette capacité à ressentir, c'est refuser de regarder le monde tel que nous le décrivont les scientifiques aujourd'hui.

Vous pouvez exprimer votre opinion en adaptant avec vos propres mots l'avis de l'ASPAS, s'il vous convient. Un avis personnalisé aura en effet plus de poids que plusieurs réponses à la consultation reprenant le même modèle, au mot près.



AGIR pour la  
BIODIVERSITÉ

Nous comptons sur votre mobilisation,  
merci d'avance pour votre participation.



### Contacts Presse

**Carine Brémond**

Attachée de presse

06 34 12 50 69

carine.bremond@lpo.fr

### LPO France

Siège social national LPO • Fonderies Royales • 8 rue du docteur Pujos • CS 90263 • 17305 ROCHEFORT CEDEX  
Tél. 05 46 82 12 34 • Fax. 05 46 83 95 86 • [www.lpo.fr](http://www.lpo.fr) • [lpo@lpo.fr](mailto:lpo@lpo.fr)